



SYNDICAT GÉNÉRAL DES MÉDECINS DU TRAVAIL ET DES
PROFESSIONNELS DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL
*un Syndicat de la Fédération Française de la Santé, de la Médecine et de l'Action
Sociale CFE-CGC*
39 rue Victor Massé 75 009 PARIS T: 01.48.78.49.49 fax : 01 40 82 91 31
santeautravail@cfecgc-santesocial.fr

LICENCIEMENT D'UN MEDECIN DU TRAVAIL de l'APST ?

vous avez des soucis avec des entreprises difficiles ? Vous n'arrivez pas à leur faire comprendre qu'il faut traiter humainement leurs salariés ? Alors ne vous inquiétez pas, l'APST prendra l'initiative de la prévention à votre place et vous aidera à sa manière :

Après de nombreuses convocations d'intimidation par ses entreprises à problèmes de gestion du personnel, pour avoir discuté de propositions d'aptitude, initié des procédures de reclassement, indiqué précisément les possibilités offertes et les responsabilités, notre collègue Jean Louis est convoqué pour avis de la commission de contrôle de l'APST du 8 mars avant décision de licenciement par le CA qui suivra.

Ainsi, le consensus social est rompu devant le personnel de l'APST, et les patrons extrémistes se dévoilent ! Ils utiliseront pour limiter l'exercice des droits des salariés du BTP tous les moyens, et le personnel de l'APST particulièrement est l'un de ces moyens ! Médecins, IPRP, infirmiers, gare à vous. Vos conseils ne devront plus être formulés que si vous êtes certains que telle est la volonté de prévention de l'employeur. Pour les autres employeurs, il faudra vous taire et ou parler uniquement dans leur sens. Plus de courriers d'alerte ni de fiches d'entreprise honnêtes. Place à la manipulation des médecins et préventeurs sous l'œil de notre dictateur !

NON, cela n'est pas la Loi !

Président, administrateurs, directeurs, responsables de service, vous devez présider, administrer et diriger mais vous n'êtes pas des juges de l'activité médicale et vous ne devez pas formuler ces motifs de licenciement car vous n'avez pas le droit de les formuler.

Médecins, notre indépendance réglementaire dans nos méthodes et dans la formulation de nos avis doit être respectée par l'APST.

Nous apportons notre soutien au Dr ZYLBERBERG.

Le Syndicat CFE CGC Santé travail de l'APST BTP RP